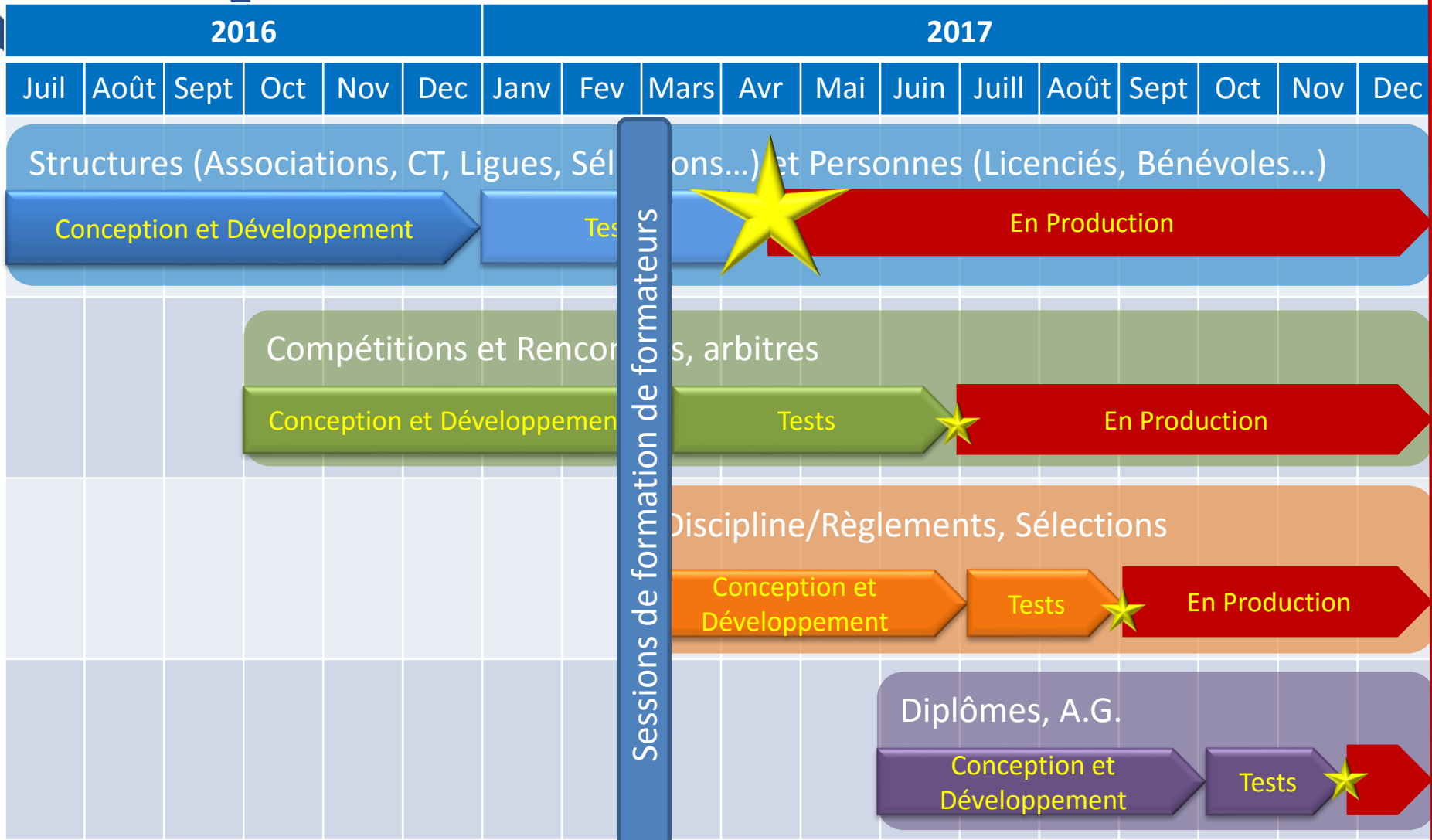




Oval-e : plan de bascule

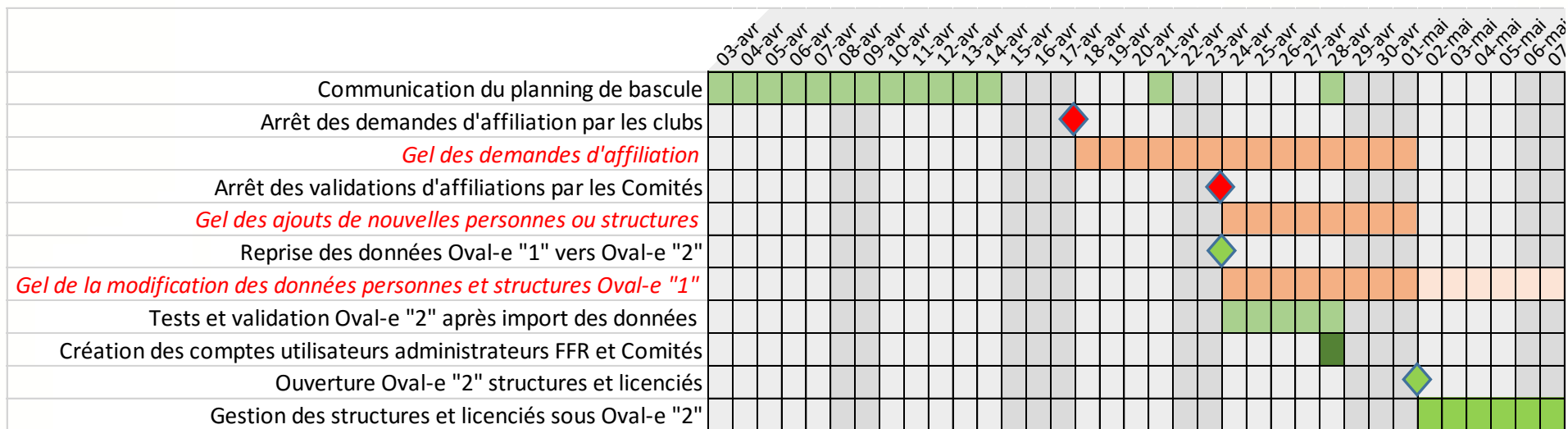
Lot 1 : personnes et structures

Macro-planning Oval-e 2






Planning détaillé de bascule structures / licenciés



Conséquences à communiquer

- Il ne sera pas possible pour un club **d'initialiser** une demande d'affiliation, de ré-affiliation ou de mutation **du 18 avril au 2 mai**.
- Les demandes d'affiliations en cours, générées depuis l'intranet clubs, devront être validées par le Comité ou la FFR **avant le 24 avril**.
 -  Toute demande d'affiliation non traitée au 24 avril sera perdue, la demande devra être recommencée *ab initio* sur Oval-e « 2 » à compter du 2 mai. Cependant, si l'AS généré avant cette date a été tamponné et signé par le médecin, il pourra être utilisé comme certificat médical à scanner.
- **Aucune modification de donnée** sur les structures ou sur les licenciés ne pourra être effectuée **entre le 24 avril et le 2 mai**.